



FEMMES RESILIENTES DE LA COMMUNE GOLFE 7



ONG Togo Environnement Propre
Adresse: Immeuble SGI, Bd GNASSINGBE EYADEMA
BP20082 Lomé-TOGO / Tél: 00228 90 04 43 94
E-mail: nsgprosar@gmail.com

SOMMAIRE

Liste des tableaux	2
Liste des sigles et abréviation	3
1. Résumé du projet.....	4
2. Contexte et justification.....	5
2.1. Contexte du projet	5
2.2. Justification du projet	6
3. Organisation requérante.....	8
4. Présentation du projet	8
4.1. Description du projet	8
4.2. Intégration du projet à l’agenda 2030.....	10
5. Bénéficiaires du projet.....	12
5.1. Bénéficiaires directs	12
5.2. Bénéficiaires indirects	13
6. Objectifs et résultats attendus	14
7. Objectifs du projet	14
8. Mécanismes à mettre en place pour limiter les externalités négatives qui pourraient entraver la participation des femmes aux activités.....	16
9. Gestion du projet	16
9.1. Stratégies et organisation.....	16
9.2. Equipe projet.....	17
10. Cadre logique.....	20
11. Plan pour assurer la participation communautaire.....	26
12. Pérennité et plan de suivi-évaluation du projet	26
12.1. Pérennité du projet.....	26
12.2. Plan de suivi-évaluation.....	27
13. Calendrier de réalisation	29
14. Stratégie de communication/ visibilité /gestion des connaissances.....	30
15. Risques et stratégies de mitigation	30
16. Budget et financement du projet.....	31
16.1. Coût du projet.....	31
16.2. Financement du projet	33
17. ANNEXES	34

Liste des tableaux

Tableau 1: Equipe projet	18
Tableau 2: Cadre logique du projet.....	20
Tableau 3: Calendrier de réalisation du projet.....	29
Tableau 4: Risques et stratégies de mitigation	30
Tableau 5: Coût prévisionnel du projet.....	31
Tableau 6: Financement du projet	33

Liste des sigles et abréviation

DEFA : Direction de l'Entrepreneuriat et du Financement Agricole

FAO : Organisation des Nations-Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation

MAEDR : le Ministère de l'agriculture de l'élevage et du développement rural

ODD : Objectif de Développement Durable

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement

TEP : Togo Environnement Propre

1. Résumé du projet

Le projet Femmes résilientes de la Commune Golfe 7 est initié par l'ONG Togo Environnement Propre (TEP) pour renforcer la résilience de 300 femmes vulnérables de la commune du Golfe 7 à Lomé, au Togo. Ces femmes ont souvent un accès limité aux ressources économiques, sociales et politiques, ce qui les désavantage par rapport aux hommes. Elles sont également confrontées à plusieurs défis économiques et sociaux tels que le chômage, la pauvreté et la marginalisation.

Le projet est structuré en trois composantes principales : l'appui à l'insertion professionnelle des femmes à travers les emplois verts (composante A), l'appui à l'employabilité des femmes à travers la formation professionnelle (composante B), et la gestion, la coordination et le suivi de projet (composante C). Les emplois verts sont au cœur du projet, avec l'organisation de 100 femmes pour la pratique de l'agriculture urbaine bio sur sol et hors sol (composante A1), et l'organisation de 100 femmes pour la fabrication d'articles à usage intensif, à partir de matériaux de récupération (composante A2). La formation professionnelle dans les métiers porteurs de l'artisanat et l'alphabetisation est également un domaine clé du projet. Le projet a pour ambition de renforcer l'autonomie économique des femmes, d'améliorer leur accès aux ressources productives, de contribuer à la sécurité alimentaire de leur communauté et de promouvoir une l'assainissement et la protection de l'environnement.

Le projet a un coût de 195 637 500 F CFA (298 247 Euro). Le financement sollicité s'élève 90 % du coût global, soit 176 073 750 F CFA (268 423 Euro). Quant à l'apport de l'ONG, il est évalué à 10 % du coût global soit 19 563 750 F CFA (29825 Euro).

2. Contexte et justification

2.1. Contexte du projet

Les femmes, constituant plus de 50% de la population mondiale (PNUD, 2019), demeurent incontestablement un pilier essentiel de nos sociétés. Cependant, il est regrettable de constater que, malgré cette représentation numérique significative, elles sont bien souvent confrontées à des inégalités profondes et persistantes en matière d'accès aux ressources économiques, sociales et politiques. Cette iniquité flagrante se reflète particulièrement dans les pays en développement, où les femmes, bien qu'elles représentent environ 43% de la main-d'œuvre agricole (FAO, 2011), se heurtent à des obstacles majeurs qui entravent leur plein potentiel.

Un exemple révélateur de ces disparités est observé dans le secteur agricole, où les femmes jouent un rôle central. Malgré leur contribution significative, elles sont systématiquement désavantagées par rapport aux hommes. Elles se voient accorder un accès limité aux ressources productives telles que la terre, les semences et les outils, essentiels pour prospérer dans ce secteur. Cette inégalité d'accès se traduit souvent par des rendements agricoles plus faibles et, par extension, par des revenus moins élevés que ceux des hommes.

L'Afrique de l'Ouest, dont fait partie le Togo, ne fait pas exception à cette réalité. Les femmes y occupent fréquemment le rôle de principales pourvoyeuses de la production alimentaire, contribuant ainsi de manière significative à la sécurité alimentaire des communautés locales. Cependant, ces femmes se trouvent confrontées à un accès limité aux terres arables, aux semences de qualité, aux intrants agricoles essentiels et aux financements nécessaires pour développer leurs activités agricoles. Les conséquences de ces inégalités sont multiples, allant de rendements agricoles sous-optimaux à des difficultés financières persistantes.

Dans ce contexte, la commune du Golfe 7 à Lomé, au Togo, représente un exemple microcosmique de ces défis économiques et sociaux. Les femmes de cette région se retrouvent confrontées à un chômage prévalent, une pauvreté rampante et une marginalisation persistante. Pourtant, elles constituent un réservoir de potentiel économique et de résilience insoupçonné, prêtes à s'investir pleinement si elles disposent des opportunités et des ressources nécessaires.

2.2. Justification du projet

Pour contribuer à renforcer la résilience des femmes de la commune Golfe 7, l'ONG Togo Environnement Propre(TEP) initie le présent projet dénommé Femmes résilientes de la Commune Golfe 7. Il tourne autour des trois (03) composantes suivantes :

- i. Composante A : Appui à l'insertion professionnelle des femmes de la Commune Golfe 7 à travers les emplois verts ; comprenant deux sous-composantes savoir :
 - Composante A1 : L'organisation de 100 femmes pour la pratique de l'agriculture urbaine bio sur sol et hors sol.
 - Composante A2 : L'organisation de 100 femmes pour la fabrication d'articles à usage intensif, à partir de matériaux de récupération.
- ii. Composante B : Appui à l'employabilité des femmes de la commune Golfe 7 à travers la formation professionnelle et l'alphabetisation.
- iii. Composante C : Gestion, coordination et suivi de projet

L'ONG a ainsi fait le choix de contribuer au renforcement de la résilience des femmes de la commune Golfe 7, à travers les emplois verts dont notamment l'agriculture urbaine bio sur sol et hors sol et la fabrication d'objets à usage intensif tels que les poubelles et les paniers, à partir de matériaux de recyclage. Cette contribution passera également par un appui à l'employabilité des femmes à travers la formation professionnelle dans des métiers artisanaux tels que la couture, la coiffure, la menuiserie aluminium, la cuisine, ...

Le choix porté sur ces domaines trouve plusieurs justifications. Les emplois verts ont un grand potentiel. L'agriculture urbaine par exemple peut offrir des avantages importants aux femmes en améliorant leur accès à la terre et aux ressources productives, ainsi qu'en offrant des opportunités économiques. Les jardins urbains peuvent fournir une source d'alimentation locale et durable pour les communautés urbaines, tout en créant des emplois pour les résidents, y compris les femmes vulnérables. Les emplois verts dans l'agriculture urbaine peuvent être une opportunité pour les femmes de gagner un revenu et de renforcer leur autonomie économique, tout en contribuant à la sécurité alimentaire de leur communauté et en promouvant une utilisation durable des ressources naturelles. Selon une étude menée par la FAO (2018), les jardins urbains peuvent fournir jusqu'à 15% de la nourriture consommée dans les villes et créer des emplois pour les résidents urbains, en particulier les femmes et les jeunes.

Quant à la fabrication d'objets à partir de matériaux recyclés, elle peut offrir des opportunités intéressantes pour l'insertion professionnelle des femmes vulnérables. En effet, cette activité peut permettre de créer des emplois dans des secteurs tels que la collecte, le tri et la transformation des déchets, ainsi que dans la production d'objets recyclés. Les femmes peuvent être particulièrement bien placées pour occuper ces emplois, car elles sont souvent impliquées dans la gestion des déchets dans les foyers et les communautés. En outre, la fabrication d'objets à partir de matériaux recyclés peut contribuer à la réduction de la quantité de déchets envoyés dans les décharges, ce qui a des avantages environnementaux et sanitaires pour les communautés locales. Cela peut également avoir des retombées économiques positives en réduisant les coûts de gestion des déchets pour les municipalités et les gouvernements.

Enfin, la formation professionnelle dans les métiers porteurs de l'artisanat peut contribuer à renforcer la résilience des femmes de différentes manières. La formation permet aux femmes d'acquérir des compétences professionnelles dans des métiers de l'artisanat tels que la couture, la coiffure, la menuiserie aluminium, la cuisine. Cette acquisition de compétences peut améliorer leur employabilité et leur permettre de trouver des emplois rémunérés. La formation peut également aider les femmes à créer leur propre entreprise dans le domaine de l'artisanat. En leur apprenant les compétences nécessaires pour fabriquer des produits artisanaux et rendre des services de qualité, les femmes peuvent démarrer leur propre entreprise et gagner leur vie de manière indépendante. Les femmes peuvent également utiliser les compétences acquises pour diversifier leurs sources de revenus. La formation professionnelle dans les métiers de l'artisanat peut également aider les femmes à renforcer leur confiance en elles-mêmes. En effet, en acquérant des compétences et en créant des produits artisanaux de qualité, les femmes peuvent se sentir plus confiantes et plus capables de faire face aux défis de la vie quotidienne. Enfin, l'alphabétisation fonctionnelle permettra aux femmes d'acquérir des compétences base telles que savoir lire, écrire et faire des calculs simples. Lesdites compétences seront mises à contribution pour améliorer la gestion de leurs activités économiques.

Le projet Femmes résilientes contribue de manière significative à la réalisation de l'agenda 2030, à travers son approche holistique. Le projet aborde en effet divers aspects des objectifs du développement durable (ODD), favorisant ainsi le bien-être des personnes, la préservation de la planète, la prospérité économique, la stabilité sociale et la promotion des partenariats pour le développement durable.

3. Organisation requérante

Le présent projet est porté par l'ONG Togo Environnement Propre. Elle œuvre pour la promotion de l'environnement propre, sain et durable dans les communautés locales. Son but, ses objectifs et sa vision ainsi que ces moyens d'action sont présentés ci-après.

L'ONG a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-économique et culturelle des communautés à la base dans une approche de développement humain durable et participatif.

Les objectifs poursuivis par l'ONG sont les suivants :

- Contribuer à la protection de l'environnement ;
- Lutter contre la déforestation par la promotion du reboisement ;
- Promouvoir l'hygiène et la salubrité au sein de la population ;
- Contribuer à l'utilisation judicieuse des pesticides chimiques au sein de la population ;
- Lutter contre la pollution de l'environnement ;
- Lutter contre l'abattage anarchique des arbres, la désertification et la destruction de la couche d'ozone.
- Œuvrer à la restauration de l'écosystème.

La vision de Togo Environnement Propre est de créer un Togo où les communautés locales vivent dans un environnement propre, sain et durable en harmonie avec la nature.

Pour atteindre parvenir à ses fins, l'ONG mène des activités telles que la sensibilisation à l'importance de l'environnement propre, la gestion des déchets, la plantation d'arbres, la formation aux pratiques agricoles durables et la mise en place de programmes de développement économique communautaire. L'ONG travaille également en partenariat avec les autorités locales, les organisations de la société civile et les entreprises pour assurer l'efficacité et l'impact de ses actions.

4. Présentation du projet

4.1. Description du projet

Le présent projet vise à renforcer la résilience des femmes de la Commune Golfe 7 à travers trois composantes principales.

La première composante, Composante A : Appui à l'insertion professionnelle des femmes de la Commune Golfe 7 à travers les emplois verts, vise à soutenir l'insertion professionnelle des femmes de la commune en créant des emplois verts. Elle est composée de deux sous-composantes, à savoir :

- Composante A1 : L'organisation de 100 femmes pour la pratique de l'agriculture urbaine sur sol et hors sol. Cette sous-composante vise à encourager la culture d'aliments frais et sains dans un environnement urbain. Les femmes seront formées aux techniques d'agriculture urbaine pour cultiver des légumes, des fruits, des épices, des pépinières de plants pour le reboisement. Les femmes seront organisées en coopératives pour faciliter la production, le traitement et la commercialisation des produits. Elles seront formées sur la gestion d'une entreprise coopérative et sur l'éducation financière.
- Composante A2 : L'organisation de 100 femmes pour la fabrication d'articles à usage intensif à partir de matériaux de récupération. Cette sous-composante vise à encourager le recyclage des déchets en créant des articles d'usage courant à partir de matériaux de récupération tels que les sachets en plastique, les bouteilles en plastique, les boîtes de conserve, etc. Les femmes seront formées aux techniques de recyclage pour créer des produits tels que les sacs en plastiques, les poubelles, des fauteuils, etc. Elles seront également formées en gestion d'une activité génératrice de revenus.

La deuxième composante, Composante B : Appui à l'employabilité des femmes de la commune Golfe 7 à travers la formation professionnelle et l'alphabétisation, vise à soutenir l'employabilité des femmes de la commune Golfe 7 à travers la formation professionnelle et l'alphabétisation fonctionnelle. Cette composante vise à renforcer les compétences des femmes dans des domaines tels que la couture, la coiffure, menuiserie aluminium, la cuisine, ... Les femmes bénéficieront de formations courtes et intensives pour acquérir ou améliorer leurs compétences professionnelles et leur employabilité.

La troisième composante, Composante C : Gestion, coordination et suivi de projet, vise à assurer la coordination efficace entre les différentes parties prenantes, à gérer les ressources financières et humaines du projet et à assurer le suivi régulier des activités pour garantir le succès du projet.

4.2. Intégration du projet à l'agenda 2030

Le projet "Femmes résilientes de la Commune Golfe 7" est une initiative de l'ONG Togo Environnement Propre (TEP) visant à renforcer la résilience de 300 femmes vulnérables de la commune du Golfe 7 à Lomé, au Togo. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations Unies, qui vise à réaliser 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) pour un monde meilleur d'ici 2030. Le projet est structuré en trois composantes principales, chacune contribuant à la réalisation de plusieurs ODD. Ces composantes sont : l'appui à l'insertion professionnelle des femmes à travers les emplois verts, l'appui à l'employabilité des femmes par le biais de la formation professionnelle et de l'alphabétisation, et la gestion, la coordination et le suivi du projet. Dans cette présentation, nous allons explorer comment chaque pilier de l'Agenda 2030 et ses ODD associés sont pris en compte dans le projet.

4.2.1. Pilier 1 : Personnes

4.2.1.1. ODD 1 - Pas de pauvreté

Le projet vise à améliorer les revenus des femmes vulnérables, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.

ODD 2 - Faim zéro

En promouvant l'agriculture urbaine bio, le projet peut contribuer à la sécurité alimentaire et à l'élimination de la faim.

ODD 3 - Bonne santé et bien-être

L'autonomisation économique des femmes peut améliorer leur accès aux soins de santé, contribuant ainsi à la réalisation de cet objectif.

ODD 4 - Éducation de qualité

Le projet offre des opportunités d'éducation et de formation professionnelle, soutenant ainsi l'objectif de l'ODD 4.

ODD 5 - Égalité des sexes

Le projet se concentre sur l'autonomisation des femmes et la réduction des inégalités de genre, s'alignant ainsi sur l'ODD 5.

4.2.2. Pilier 2 : Planète

ODD 6 - Eau propre et assainissement

En promouvant une utilisation durable des ressources, le projet peut avoir des implications positives sur la disponibilité de l'eau propre.

ODD 12 - Consommation et production responsables

En promouvant la fabrication d'objets à partir de matériaux recyclés, le projet soutient la consommation et la production responsables.

ODD 13 - Action pour le climat

L'agriculture urbaine bio contribue à la résilience climatique, s'alignant sur l'ODD 13.

ODD 14 - Vie sous-marine

Le projet peut indirectement contribuer à la préservation de la vie sous-marine grâce à son volet de recyclage. En encourageant la fabrication d'objets à usage intensif à partir de matériaux de récupération, le projet réduit la quantité de déchets envoyés dans les décharges. Moins de déchets signifient moins de risques de pollution, notamment de pollution plastique, qui peut avoir des répercussions dévastatrices sur les écosystèmes marins. Les déchets plastiques peuvent se décomposer en microplastiques et affecter la faune marine, y compris les poissons, les oiseaux marins et les organismes marins plus petits.

En promouvant le recyclage et en transformant les déchets en produits réutilisables, le projet contribue ainsi à la réduction de la pollution marine et à la préservation de la vie sous-marine en limitant l'impact des déchets humains sur les écosystèmes marins. Cela s'aligne avec l'objectif de l'ODD 14 de conserver et d'utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour un développement durable.

ODD 15 - Vie terrestre

Le projet promeut une agriculture urbaine bio sur sol et hors sol, favorisant une utilisation durable des ressources naturelles et contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité terrestre.

4.2.3. Pilier 3 : Prospérité

ODD 7 - Énergie propre et d'un coût abordable

En favorisant des emplois verts, le projet contribue à la transition vers des sources d'énergie plus propres et durables.

ODD 8 - Travail décent et croissance économique

Le projet renforce l'employabilité des femmes, favorisant ainsi l'objectif de travail décent et de croissance économique.

ODD 9 - Industrie, innovation et infrastructure

En améliorant les compétences professionnelles, le projet soutient l'innovation et la croissance économique.

ODD 10 - Inégalités réduites

Le projet vise à réduire les inégalités de genre, s'inscrivant dans l'objectif de l'ODD 10.

ODD 11 - Villes et communautés durables

Le projet a un impact direct sur la durabilité des communautés urbaines grâce à l'agriculture urbaine et à la réduction des déchets.

4.2.4. Pilier 4 : Paix**ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces**

En renforçant la stabilité sociale par l'autonomisation économique et la réduction de la pauvreté, le projet s'aligne sur l'ODD 16.

4.2.5. Pilier 5 : Partenariats

ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs : Le projet implique la collaboration avec des acteurs locaux et peut bénéficier du soutien de partenaires et de bailleurs de fonds, illustrant l'importance des partenariats pour atteindre les ODD, en particulier l'ODD 17.

5. Bénéficiaires du projet**5.1. Bénéficiaires directs**

Les bénéficiaires directs du projet sont les 300 femmes vulnérables qui participent à la mise en œuvre du projet. Les 100 premières bénéficieront d'une formation à la production de biofertilisants et d'insecticides bio, à la production de légumes en agriculture hors sol et sur sol, à la gestion des déchets et au recyclage de matériaux. Elles bénéficieront également d'un accès à des intrants agricoles et à des outils pour la production, ainsi que d'une assistance technique et d'un suivi pour leur permettre d'améliorer leur production agricole et leurs revenus. Les suivantes (100) bénéficieront d'un programme de recyclage de matériaux usagés pour produire des articles à usage intensif. Le dernier lot de femmes bénéficiera d'un appui pour une formation

professionnelle dans les métiers artisanaux porteurs. Toutes les bénéficiaires du projet participeront également à un programme d’alphabétisation fonctionnelle.

5.2. Bénéficiaires indirects

Les bénéficiaires indirects du projet sont les familles et les communautés locales ainsi que les partenaires au développement

Les familles et les communautés locales : Les activités agricoles menées par les femmes bénéficiaires contribueront à la production d'aliments frais et sains, ce qui pourrait avoir un impact positif sur la santé des membres de leur famille et de leur communauté. En outre, les activités économiques menées par les femmes bénéficiaires pourraient avoir un impact positif sur l'économie locale en créant des emplois et en stimulant le commerce. La pratique de l'agriculture urbaine et la fabrication d'articles à usage intensif à partir de matériaux de récupération peuvent également contribuer à la réduction des déchets et à la préservation de l'environnement en réduisant la quantité de déchets produits et en les réutilisant de manière créative. Ces familles et communautés verraient ainsi leur cadre de vie assaini. En mettant des plantes à disposition pour le reboisement, le projet contribue également à la préservation de l'environnement et à la lutte contre la désertification. Le projet en permettant d'assainir une ancienne décharge intermédiaire d'ordures, qui abritera la production agricole sur sol et hors sol, contribue également à l'assainissement de la Commune et à la protection de l'environnement.

Les partenaires au développement : Le projet pourrait bénéficier aux partenaires de développement qui travaillent dans la région, car il contribue à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, tels que la lutte contre la pauvreté, la faim, la création d'emplois décents, l'égalité des sexes et la promotion de la durabilité environnementale.

6. Objectifs et résultats attendus

7. Objectifs du projet

7.1.1. Objectif global

Ce projet vise à autonomiser 300 femmes de la commune du Golfe 7 en leur offrant des opportunités de développement économique, de formation professionnelle et d’alphabétisation, pour leur permettre de devenir plus résilientes face aux défis économiques et sociaux auxquels elles sont confrontées.

7.1.2. Objectifs spécifiques

- Organiser 100 femmes vulnérables en coopératives formalisées pour la production en agriculture hors sol et sur sol de légumes, de fruits, d’épices et de pépinière de plants pour le reboisement ;
- Former ces femmes à la production agricole sur sol et hors sol, à la production de biofertilisants et d’insecticides bio pour améliorer la qualité de leur production ;
- Organiser un programme de recyclage pour 100 femmes vulnérables pour collecter et recycler des objets pour fabriquer des articles d’usage courant ;
- Organiser un programme d’alphabétisation fonctionnelle pour les 300 femmes bénéficiaires du projet ;
- Augmenter le revenu de 200 femmes bénéficiaires d’au moins 30% d’ici la fin du projet ;
- Promouvoir l’assainissement et la protection de l’environnement en utilisant des pratiques agricoles urbaines durables pour la production ;
- Appuyer l’employabilité de 100 femmes à travers des formations professionnelles.

7.1.3. Résultats et activités

7.1.3.1. Résultats attendus

- 100 femmes vulnérables de Lomé sont organisées pour la production agricole sur sol et hors sol ;
- 10 Coopératives de femmes sont organisées et formalisées ;
- 100 femmes sont formées à la production agricole sur sol et hors sol, à la production de biofertilisants et d’insecticides bio ;
- 100 femmes vulnérables bénéficient d’un programme de recyclage de matériaux usagés ;

- 300 femmes bénéficiaires du projet participent à un programme d'alphabétisation fonctionnelle qui leur permettra d'acquérir les compétences de base en lecture, écriture et calcul nécessaires pour leur vie quotidienne et leur autonomie ;
- Les revenus de 200 femmes bénéficiaires augmentent d'au moins 30% ;
- L'assainissement et la protection de l'environnement sont promus ;
- 100 femmes bénéficient d'une formation professionnelle dans un métier artisanal porteur.

7.1.3.2. Activités

Les activités devant concourir à l'atteinte des résultats du projet sont les suivantes :

- Identification et sélection des 300 femmes vulnérables de la Commune Golfe 7 qui participeront au projet ;
- Travaux préparatoire, aménagement, reboisement des abords du site, clôture du site (pose de grillages, installation technique et équipement) ;
- Fourniture de matériels, d'équipements et d'intrants nécessaires pour la production agricole, tels que des kits de production hors sol, des semences, des biofertilisants et des insecticides bio ;
- Formation des femmes à la production agricole urbaine sur sol et hors sol et à la production de biofertilisants et d'insecticides bio pour améliorer la qualité de leur production ;
- Formation à la gestion d'une coopérative et appui et appui à la formalisation de coopératives ;
- Mise en place d'un système de collecte et de recyclage des matériaux usagés destinés à la fabrication d'articles à usage intensif ;
- Formation des femmes à la fabrication des objets à usage intensif à base de matériaux de récupération ;
- Mise en place d'un programme d'alphabétisation fonctionnel ;
- Mise en place d'un système de commercialisation pour les produits des femmes bénéficiaires ;
- Accompagnement technique pour la production agricole et à la fabrication d'objets issus du recyclage, y compris des visites régulières sur les sites de production pour assurer le suivi de la qualité de la production ;

- Suivi et évaluation réguliers du projet pour mesurer les progrès réalisés et communication.

8. Mécanismes à mettre en place pour limiter les externalités négatives qui pourraient entraver la participation des femmes aux activités

Pour limiter les externalités négatives qui pourraient entraver la participation des femmes aux activités du projet les mécanismes suivants ont été pensés :

- Mettre en place un système de garderie rotative des femmes bénéficiaires du projet. Cela permettrait aux femmes ayant des enfants en bas âge de participer aux activités du projet sans avoir à s'occuper de leurs enfants.
- Sensibiliser les conjoints des femmes bénéficiaires du projet sur l'importance de leur participation. Cela peut être fait à travers des séances d'information et de formation pour les conjoints, ou en impliquant les chefs de famille dans les activités du projet.
- Trouver un lieu pour le projet qui soit facilement accessible aux femmes bénéficiaires et qui ne nécessite pas de coûts de transport élevés.
- Adapter les horaires des activités du projet pour permettre aux femmes de concilier leurs obligations familiales et professionnelles.
- Fournir une assistance financière pour couvrir les coûts de transport des femmes bénéficiaires du projet. Cela pourrait se faire au démarrage du projet, à travers des subventions pour les frais de transport, ou en organisant des transports collectifs pour les femmes bénéficiaires.

9. Gestion du projet

9.1. Stratégies et organisation

La stratégie et l'organisation du projet inclut les éléments présentés ci-après :

9.1.1. Développement d'un plan de gestion de projet

Le projet sera organisé de manière professionnelle avec un plan de gestion de projet clair et détaillé pour s'assurer que toutes les activités sont effectuées en temps opportun et que les ressources sont utilisées de manière efficace.

9.1.2. Constitution d'une équipe de projet compétente :

Le projet sera mis en œuvre par une équipe de professionnels compétents en matière de gestion de projet.

9.1.3. Collaboration avec des partenaires locaux

Le projet sera mis en œuvre en partenariat avec la Commune du Golfe 7. Pour la production agricole sur sol et hors sol, une ancienne décharge intermédiaire d'ordures d'environ 5 600 m², située dans la commune sera mise à disposition du projet par la Mairie. Un partenariat est envisagé avec le Ministère de l'agriculture de l'élevage et du développement rural (MAEDR), à travers la Direction de l'Entrepreneuriat et du Financement Agricole (DEFA). Cette direction sera en charge de la formation et de l'accompagnement des femmes à la formalisation et à la gestion de coopératives. Un autre partenariat sera noué avec une ONG spécialisée dans l'alphabétisation fonctionnelle. En fin, des prestataires externes seront associés à la mise en œuvre de projet à travers des contrats de partenariats.

9.1.4. Établissement de réseaux de commercialisation

Les femmes seront soutenues dans la commercialisation de leurs produits en établissant des réseaux de commercialisation et en améliorant l'accès aux marchés locaux.

9.1.5. Évaluation et suivi réguliers

L'efficacité du projet sera évaluée régulièrement pour s'assurer qu'il atteint ses objectifs et pour identifier les défis émergents. Des mécanismes de suivi et de responsabilisation seront mis en place pour garantir la qualité et la pertinence des résultats. A cet effet, une application de suivi digital des réalisations du projet sera conçue. Cette application pourrait incorporer des fonctionnalités relatives à l'analyse des conditions climatiques, de sortes à guider les bénéficiaires sur les périodes propices à chacune des cultures qui seront concernées par le projet. Elle aidera également à la gestion des stocks et à la formation continue des bénéficiaires.

9.2. Equipe projet

Le personnel du projet de comprendra les postes présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 1: Equipe projet

Poste	Responsabilités
Coordonnateur	Chargé de planifier, coordonner et superviser toutes les activités du projet, y compris la gestion de l'équipe et des ressources, mettre en place et gérer le système de commercialisation des produits des femmes bénéficiaires, assurer la communication autour du projet, concevoir et superviser la mise en œuvre du programme de formation des bénéficiaires.
Responsable Administratif et Financier	Chargé de mettre en œuvre les procédures financières et administratives du projet, Gérer le budget du projet, y compris la préparation des rapports financiers et la tenue des registres comptables, préparer les demandes de fonds auprès des donateurs et suivre les dépenses pour s'assurer que les fonds sont utilisés conformément aux accords de financement, gérer les contrats et des accords de sous-traitance avec les fournisseurs et les partenaires, s'assurer de la conformité aux règles et réglementations fiscales et légales locales, élaborer les rapports financiers et administratifs périodiques pour la coordination et les partenaires du projet.
Assistante de direction	Chargé de gérer l'agenda du directeur et planifier les réunions, organiser les déplacements professionnels du directeur, préparer les documents nécessaires pour les réunions et les présentations, assister le directeur dans la gestion des communications internes et externes, gérer les correspondances et les courriers électroniques, préparer et maintenir à jour les dossiers et les documents du projet, Participer aux réunions et rédiger les compte-rendu, Assurer la liaison avec les autres membres de l'équipe pour assurer la cohérence et la coordination des activités.
Responsable suivi-évaluation	Chargé de mesurer l'efficacité et l'impact du projet : Il conçoit et met en place des systèmes de suivi-évaluation, la collecte de données, l'analyse des données et la rédaction de rapports de suivi-évaluation.
Responsable de la production agricole	Chargé de superviser la production agricole des femmes bénéficiaires et l'accompagnement technique nécessaire pour assurer une production de qualité.

Responsable de la collecte et du recyclage	Chargé de mettre en place et de gérer le système de collecte et de recyclage des objets.
---	--

Hormis ce personnel, le projet fera appel à des prestataires externes pour les besoins de formation, de suivi-accompagnement post-formation et pour l’alphabétisation fonctionnelle.

10.Cadre logique

Le cadre logique du projet Femmes résilientes de la Commune Golfe 7 est présenté dans le tableau suivant.

Tableau 2: Cadre logique du projet

		Nom de l'indicateur	Valeur cible	Moyens de vérification	Hypothèses
Objectif global	Ce projet vise à autonomiser 300 femmes de la commune du Golfe 7 en leur offrant des opportunités de développement économique, de formation professionnelle et d'alphabétisation, pour leur permettre de devenir plus résilientes face aux défis économiques et sociaux auxquels elles sont confrontées.	Taux d'autonomisation des femmes	60%	Enquêtes ou questionnaires auprès des femmes bénéficiaires	Les femmes bénéficiaires du projet sont intéressées et engagées dans le développement économique et de formation professionnelle.
Objectif spécifique 1	Organiser 100 femmes vulnérables en coopératives formalisées pour la production en agriculture hors sol et sur sol de légumes, de fruits, d'épices et de pépinière de plants pour le reboisement.	Nombre de coopératives formées et opérationnelles	10	Registres et données des coopératives; Rapports de suivi du projet	Les femmes bénéficiaires sont disposées à participer à des coopératives et à s'engager dans la production agricole; Les ressources et le soutien nécessaires sont disponibles pour mettre en place et maintenir les coopératives de manière opérationnelle; Les femmes bénéficiaires reçoivent une formation adéquate et un accompagnement pour gérer efficacement les coopératives.
Résultat 1.1	100 femmes vulnérables de Lomé sont organisées pour la production agricole sur sol et hors sol	Nombre de variétés de légumes, de fruits, d'épices et de plants de pépinière produits par les femmes vulnérables	7	Registres de production; Visites de suivi sur le terrain; Rapports de suivi du projet	Les femmes bénéficiaires ont accès aux semences et aux plants de différentes variétés pour diversifier leur production; Les femmes reçoivent une formation adéquate sur les techniques agricoles modernes et la gestion des cultures.

		Nom de l'indicateur	Valeur cible	Moyens de vérification	Hypothèses
Résultat 1.2	100 femmes sont formées à la production agricole sur sol et hors sol, à la production de biofertilisants et d'insecticides bio	Nombre de femmes formées à la production agricole sur sol et hors sol, à la production de biofertilisants et d'insecticides bio	100	Rapports de formation, Evaluation des connaissances	Les ressources nécessaires pour la formation, telles que les formateurs qualifiés, les supports pédagogiques et les infrastructures adéquates, sont disponibles et accessibles; Les femmes bénéficiaires sont motivées et engagées à participer activement à la formation et à mettre en pratique les connaissances acquises.
Résultat 1.3	Les coopératives de femmes sont organisées et formalisées.	Nombre de coopératives de femmes formalisées	5	Vérification des documents légaux : les statuts et autres documents légaux des coopératives; Preuves d'enregistrement.	Les membres des coopératives sont motivés et engagés à formaliser leur structure et à respecter les exigences légales; Les femmes bénéficiaires ont accès à l'information et à l'assistance technique nécessaires pour comprendre les procédures de formalisation des coopératives; Les femmes peuvent rencontrer des difficultés administratives, financières ou organisationnelles lors de la formalisation des coopératives, ce qui pourrait retarder ou entraver le processus.
Objectif spécifique 2	Former 100 femmes à la production agricole sur sol et hors sol, à la production de biofertilisants et d'insecticides bio pour améliorer la qualité de leur production	Niveau de compétence en production agricole sur sol et hors sol, biofertilisants et insecticides bio	80%	Évaluations pratiques : Réaliser des évaluations pratiques pour évaluer les compétences des femmes bénéficiaires dans la production agricole sur sol et hors sol, ainsi que dans la fabrication de biofertilisants et d'insecticides bio; Suivi des pratiques agricoles; Témoignages et retours d'expérience.	Les formations dispensées sont de qualité et adaptées aux besoins des femmes bénéficiaires, leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires en production agricole sur sol et hors sol, biofertilisants et insecticides bio; Les femmes bénéficiaires ont accès aux ressources nécessaires, telles que les semences, les équipements agricoles, les matériaux pour la fabrication de biofertilisants et d'insecticides bio, pour mettre en pratique les compétences acquises.

		Nom de l'indicateur	Valeur cible	Moyens de vérification	Hypothèses
Résultat attendu 2.1	100 femmes sont formées à la production agricole urbaine sur sol et hors sol, à la production de biofertilisants et d'insecticides bio	Nombre de femmes formées à la production agricole sur sol et hors sol, à la production de biofertilisants et d'insecticides bio	100	Registres de formation, évaluations des compétences	Les femmes bénéficiaires sont motivées à améliorer leurs compétences agricoles et ont accès à des formations adéquates
Objectif spécifique 3	Organiser un programme de recyclage pour 100 femmes vulnérables pour collecter et recycler des objets pour fabriquer des articles d'usage courant.	Nombre d'objets recyclés et transformés en articles d'usage courant	500 000	Suivi des quantités	Les femmes bénéficiaires sont suffisamment sensibilisées et motivées à participer activement au programme de recyclage, en collectant les objets recyclables et en participant à la fabrication d'articles d'usage courant; Les femmes bénéficiaires ont accès aux ressources nécessaires pour la collecte, le tri et la transformation des matériaux recyclables, tels que des points de collecte, des outils de recyclage et des équipements de fabrication;
Résultat 3.1	100 femmes vulnérables bénéficient d'un programme de recyclage de matériaux usagés.	Nombre de femmes bénéficiaires participant activement au programme de recyclage	100	Registre de participation	

		Nom de l'indicateur	Valeur cible	Moyens de vérification	Hypothèses
Objectifs spécifique 4	Organiser un programme d'alphabétisation fonctionnelle pour les 300 femmes bénéficiaires du projet.	Niveau de maîtrise de l'alphabétisation fonctionnelle des femmes bénéficiaires	70%	Tests d'évaluation, Observations directes, Entretiens individuels.	Assurer la qualité de l'enseignement dispensé dans le programme d'alphabétisation fonctionnelle, en utilisant des méthodes adaptées aux besoins des femmes bénéficiaires et en fournissant un soutien individualisé si nécessaire; Encourager la motivation et l'engagement des femmes bénéficiaires dans le programme d'alphabétisation fonctionnelle, en mettant en place des incitations appropriées et en créant un environnement d'apprentissage favorable; Assurer un suivi et un soutien continus aux femmes bénéficiaires après la fin du programme d'alphabétisation fonctionnelle, en leur offrant des opportunités de pratique, de consolidation des acquis et d'amélioration de leurs compétences.
Résultat attendu 4.1	300 femmes bénéficiaires du projet participent à un programme d'alphabétisation fonctionnelle qui leur permettra d'acquérir les compétences de base en lecture, écriture et calcul nécessaires pour leur vie quotidienne et leur autonomie.	Nombre de femmes participant au programme d'alphabétisation	300	Registres de présence et de participation	Les femmes bénéficiaires sont motivées et disponibles pour participer au programme d'alphabétisation. Risque : Certaines femmes pourraient rencontrer des difficultés d'assiduité en raison d'obligations familiales ou professionnelles.
Objectif spécifique 5	Augmenter le revenu de 200 femmes bénéficiaires d'au moins 30% d'ici la fin du projet.	Taux d'augmentation du revenu des femmes bénéficiaires	Au moins 30%	Enquêtes auprès des femmes bénéficiaires, relevés des ventes et des revenus	Les femmes bénéficiaires sont capables de produire des biens et des services de qualité et d'accéder à des marchés de vente.
Résultat attendu 5.1	Les revenus de 200 femmes bénéficiaires augmentent d'au moins 30%	Nombre de femmes dont le revenu a augmenté de 30 % au moins	100	Enquêtes de revenus	Renforcer les capacités entrepreneuriales des femmes bénéficiaires en leur offrant des formations, un accompagnement et un soutien adaptés à leurs besoins. Des compétences et des connaissances entrepreneuriales solides favorisent le développement d'activités économiques rentables.

		Nom de l'indicateur	Valeur cible	Moyens de vérification	Hypothèses
Objectif spécifique 6	Promouvoir l'assainissement et la protection de l'environnement en utilisant des pratiques agricoles urbaines durables pour la production.	-Nombre de décharges intermédiaires assainies -Nombre de pratiques agricoles urbaines durables adoptées	1 2	Clichés, Suivi des pratiques agricoles : Observer et documenter les pratiques agricoles utilisées par les femmes bénéficiaires;	Assurer une sensibilisation adéquate et une formation sur les pratiques agricoles durables auprès des femmes bénéficiaires; Garantir l'accès des femmes bénéficiaires aux ressources nécessaires à la mise en œuvre de pratiques agricoles durables, tels que les semences biologiques.
Résultat attendu 6.1	La protection de l'environnement est promue	Nombre de pratiques agricoles urbaines durables adoptées	2	Registres des ventes	
Activité 6.1.1	Suivi et évaluation réguliers du projet pour mesurer les progrès réalisés et communication	Nombre de rapport de suivi et évaluation du projet	8	Plan de suivi et d'évaluation; Rapports, Supports de communication.	Veiller à la fiabilité et à la validité des données collectées en utilisant des méthodes de collecte rigoureuses et en effectuant des contrôles de qualité appropriés.
Objectif spécifique 7	Appuyer l'employabilité de 100 femmes à travers des formations professionnelles.	Nombre de femmes recevant un appui à l'employabilité	100	Liste des bénéficiaires qui ont participé aux formations professionnelles; Évaluation des acquis.	S'assurer que les formations professionnelles proposées sont adaptées aux besoins du marché du travail local et fournissent des compétences recherchées par les employeurs.
Résultat 7.1	100 femmes bénéficient de formations professionnelles qui renforcent leurs compétences et leurs capacités professionnelles, ce qui leur permettra d'améliorer leur employabilité et d'augmenter leurs chances de trouver un emploi ou de créer leur propre entreprise.	Nombre de femmes dont l'employabilité a été améliorée	100	Suivi des formations; Évaluation des compétences, Témoignages et retours d'expérience.	

		Nom de l'indicateur	Valeur cible	Moyens de vérification	Hypothèses
Activité 7.1.2	Suivi des bénéficiaires en formation	Taux de suivi des bénéficiaires en formation	100%	Registre de suivi, Visites de suivi sur place, Entretiens individuels, Retours des formateurs.	S'assurer de la collaboration des centres de formation et de leur engagement à fournir les informations nécessaires sur les bénéficiaires en formation, ainsi qu'à faciliter les visites de suivi sur place; Disposer des ressources nécessaires, tant en termes de personnel que de temps, pour effectuer les visites de suivi et les entretiens individuels de manière régulière et efficace.

11. Plan pour assurer la participation communautaire

Une communication efficace sera établie pour assurer la participation de la communauté, pour obtenir des commentaires sur le projet et pour partager les leçons apprises avec les partenaires techniques et financiers et avec d'autres organisations travaillant dans les domaines similaires à ceux du projet.

12. Pérennité et plan de suivi-évaluation du projet

12.1. Pérennité du projet

Le projet femmes résilientes de la commune Golfe 7 est viable pour plusieurs raisons :

- Réalisme et faisabilité : Le projet est basé sur des besoins réels identifiés dans la communauté, qui ont été confirmés lors de consultations avec les parties prenantes. Les activités prévues sont réalisables et ont été élaborées en collaboration avec les femmes bénéficiaires afin de s'assurer qu'elles sont adaptées à leur contexte et à leurs besoins.
- Expertise et expérience : Les partenaires impliqués dans le projet disposent d'une expertise et d'une expérience significative dans les domaines de l'agriculture urbaine, du recyclage, de la formation et de la gestion de projet. Cette expérience sera mise à profit pour garantir le succès du projet.
- Collaboration avec les parties prenantes : Le projet est conçu pour impliquer étroitement les parties prenantes tout au long du processus, notamment les femmes bénéficiaires, les autorités locales, les partenaires financiers et les organisations de la société civile. Cette collaboration permettra de s'assurer que les résultats sont pertinents et durables.
- Formation et renforcement des capacités : Les activités de formation et de renforcement des capacités prévues dans le projet aideront les femmes bénéficiaires à acquérir des compétences et des connaissances clés qui leur permettront de continuer à pratiquer leurs activités après la fin du projet.
- Économiquement viable : Les activités prévues dans le projet sont conçues pour aider les femmes bénéficiaires à générer des revenus à partir de leur production. Cela contribuera à rendre le projet économiquement viable et à garantir sa durabilité.
- Intégration dans les politiques publiques : Le projet s'intègre dans diverses politiques de développement au plan mondial, régional, national et local. Cette intégration contribuera à assurer la durabilité des résultats à long terme.

- Suivi et évaluation : Le projet est accompagné d'un plan de suivi-évaluation pour mesurer l'impact des activités et des résultats, ce qui permettra de corriger les erreurs éventuelles et d'assurer la pérennité des résultats.

12.2. Plan de suivi-évaluation

12.2.1. Objectifs du plan de suivi-évaluation

Le plan de suivi-évaluation a pour objectifs de :

- Mesurer les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés dans le cadre logique.
- Identifier les éventuels problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du projet.
- Proposer des mesures correctives pour améliorer la qualité de la mise en œuvre du projet.
- Faciliter la prise de décisions sur la poursuite ou la modification du projet.

12.2.2. Indicateurs de suivi-évaluation

A part ceux qui seront demandés par d'éventuels partenaires techniques et/ou financiers, les indicateurs suivants seront utilisés pour les fins de suivi-évaluation :

- Taux d'autonomisation moyen des femmes bénéficiaires
- Nombre de femmes bénéficiaires formées en agriculture urbaine sur sol et hors sol
- Nombre de femmes bénéficiaires formées en fabrication d'articles à partir de matériaux recyclés
- Nombre de femmes bénéficiaires de formation professionnelle
- Nombre de femmes ayant participé au programme d'alphabétisation
- Nombre de coopératives formalisées
- Chiffre d'affaires réalisé par les femmes bénéficiaires
- Nombre de femmes bénéficiaires ayant augmenté leur revenu d'au moins 30%
- Quantité de production agricole des femmes bénéficiaires
- Nombre d'articles à usage intensif issu du recyclage de matériaux usagés
- Taux de satisfaction des femmes bénéficiaires quant à la qualité de la formation reçue
- Taux de satisfaction des femmes bénéficiaires quant à l'impact du projet sur leur vie quotidienne
- Taux de réussite des pratiques agricoles durables mises en place par les femmes bénéficiaires

12.2.3. Méthodes de vérification

Les méthodes de vérifications suivantes seront utilisées dans le cadre du suivi-évaluation du présent projet :

- Entretiens individuels avec les femmes bénéficiaires
- Analyse des comptes rendus financiers des femmes bénéficiaires
- Suivi de la quantité de production agricole et d'articles à usage intensif
- Enquêtes de satisfaction auprès des femmes bénéficiaires
- Observations sur le terrain des pratiques agricoles durables

12.2.4. Fréquence des activités de suivi-évaluation

Les activités de suivi-évaluation seront réalisées de manière trimestrielle pendant la durée du projet.

13. Calendrier de réalisation

Le projet sera mis en œuvre sur une période de 24 mois tel qu'indiqué sur le calendrier prévisionnel ci-après.

Tableau 3: Calendrier de réalisation du projet

Activités	Mois 1-6	Mois 7-12	Mois 13-18	Mois 19-24
Recrutement et formation de l'équipe projet	X			
Sélection des bénéficiaires du projet	X			
Mise en place des infrastructures nécessaires pour l'agriculture sur sol et hors sol	X			
Mise en place de la production en agriculture sur sol et hors sol	X	X	X	X
Formation des femmes bénéficiaires			X	X
Organisation d'un programme de recyclage de matériaux usagés pour 100 femmes bénéficiaires	X	X	X	X
Programme d'alphabétisation		X	X	X
Suivi et évaluation du projet	X	X	X	X

14.Stratégie de communication/ visibilité /gestion des connaissances

Un plan de communication sera élaboré pour déterminer les canaux de communication appropriés pour chaque groupe de parties prenantes. Il pourrait inclure des présentations régulières aux partenaires, des bulletins d'information, des communiqués de presse, des médias sociaux, des événements communautaires, etc.

Les parties prenantes clés du projet, notamment les bénéficiaires, les partenaires financiers, les autorités locales, les médias locaux, les organisations de la société civile, seront informées régulièrement des progrès du projet. Les résultats du projet seront également présentés à un public plus large pour attirer l'attention sur les enjeux liés à l'agriculture urbaine et à la promotion de l'autonomisation des femmes. Cela pourrait se faire grâce à des événements publics, des conférences, des ateliers, des expositions, des publications dans les médias, etc.

15.Risques et stratégies de mitigation

Les risques pouvant entraver la bonne mise œuvre du projet ainsi que les stratégies pour les atténuer sont présentés dans le tableau 2 ci-après.

Tableau 4: Risques et stratégies de mitigation

Description du risque	Probabilité	Impact	Mesure(s) de mitigation
Mauvaises conditions météorologiques (sécheresse, inondations)	Moyenne	Modéré	Adoption de techniques agricoles adaptées aux conditions climatiques, installation de systèmes d'irrigation, stockage de l'eau, planification de la production en fonction des prévisions météorologiques
Baisse de la motivation ou de l'implication des bénéficiaires	Faible	Modéré	Sensibilisation et communication régulières avec les bénéficiaires, mise en place d'incitations et de mécanismes de reconnaissance, identification et résolution rapide des problèmes rencontrés par les bénéficiaires

Maladies des cultures	Faible	Sévère	Adoption de pratiques agricoles préventives, mise en place de systèmes de surveillance et de contrôle, identification rapide des maladies et des traitements appropriés, formation des bénéficiaires sur la santé des cultures
Vol ou vandalisme des équipements ou des produits	Faible	Modéré	Sécurisation des sites de production, surveillance régulière des équipements et des cultures, identification et résolution rapide des problèmes de sécurité, mise en place de mécanismes de prévention et de dissuasion
Conflits entre les bénéficiaires ou les parties prenantes	Moyenne	Élevé	Établir un cadre de gouvernance clair, organiser des réunions de concertation régulières, établir des mécanismes de règlement des conflits

16. Budget et financement du projet

16.1. Coût du projet

Le coût prévisionnel du projet est présenté dans le tableau 5 ci-après.

Tableau 5: Coût prévisionnel du projet

N°	Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Montant
1	COMPOSANTE A: Appui à l'insertion professionnelle des femmes de la Commune Golfe 7 à travers les emplois verts				92 557 500
1.1	Personnel				19 200 000
1.1.1	Responsable de la production agricole	Mois	24	400 000	9 600 000
1.1.2	Responsable de la collecte et du recyclage	Mois	24	400 000	9 600 000
1.2	Mise en œuvre				73 357 500
1.2.1	Site de production agricole sur sol et hors sol				32 157 500
1.2.1.1	Travaux préparatoire (déblaiement, remblai)	FF			10 000 000
1.2.1.2	Grillage de protection	M	505	4 500	2 272 500
1.2.1.3	Main d'œuvre pose de grillage	FF			435 000
1.2.1.4	Reboisement (bordure) avec des cocotiers nains	Cocotier	100	10 000	1 000 000
1.2.1.5	Reboisement (bordure) avec des papayers nains	Papayer	100	7 000	700 000
1.2.1.6	Main d'œuvre paysagiste	FF			750 000

N°	Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Montant
1.2.1.7	Frais d'occupation du site de production	Mois	24	500 000	12 000 000
1.2.1.8	Installation technique pour la production sur sol et hors sol	FF			5 000 000
1.2.2	Activités				41 200 000
1.2.2.1	Identification et sélection des 300 femmes vulnérables	FF			500 000
1.2.2.2	Fourniture et d'équipements de production	Kit	200	100 000	20 000 000
1.2.2.3	Formation des femmes à la production agricole urbaine sur sol et hors sol et à la production de biofertilisants et d'insecticides bio	FF			4 500 000
1.2.2.4	Formation à la gestion d'une coopérative et appui et appui à la formalisation de coopératives	FF			3 000 000
1.2.2.5	Mise en place d'un système de collecte et de recyclage des matériaux usagés destinés à la fabrication d'articles à usage intensif	FF			4 000 000
1.2.2.6	Mise en place d'un système de commercialisation pour les produits des femmes bénéficiaires.	FF			2 000 000
1.2.2.7	Accompagnement technique pour la production agricole et à la fabrication d'objets issus du recyclage	Mois	24	300 000	7 200 000
2	COMPOSANTE B: Appui à l'employabilité des femmes de la commune Golfe 7 à travers la formation professionnelle				25 000 000
2.1	Bourse de formation	Bourse	100	200 000	20 000 000
2.2	Mise en place d'un programme d'alphabétisation fonctionnel.	FF			5 000 000
3	COMPOSANTE C: Gestion, coordination et suivi de projet				78 080 000
3.1	Personnel				42 480 000
3.1.1	Coordonnateur	Mois	24	600 000	14 400 000
3.1.2	Responsable Administratif et Financier	Mois	24	400 000	9 600 000
3.1.3	Assistante de direction		24	250 000	6 000 000
3.1.4	Responsable suivi-évaluation		24	400 000	9 600 000
3.1.5	Agents de sécurité	Mois	24	120 000	2 880 000
3.2	Transport				10 800 000
3.2.1	Matériel de transport	Matériel	1	6 000 000	6 000 000
3.2.2	Carburant	Mois	24	200 000	4 800 000
3.3	Communication				10 000 000
3.3.1	Plan de communication	Plan	1	1 000 000	1 500 000
3.3.2	Supports de communication	FF			2 500 000
3.3.3	Média	FF			3 000 000

N°	Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Montant
3.3.4	Evènements	FF			3 000 000
3.4	Charges de gestion courante (loyer, électricité, internet, téléphone, frais bancaires, assurance, etc.)	Mois	24	200 000	4 800 000
3.5	Evaluation finale et autre assistance technique	FF			10 000 000
TOTAL					195 637 500

16.2. Financement du projet

Le tableau suivant donne un aperçu de la répartition du coût global du projet entre les différentes sources de financements.

Tableau 6: Financement du projet

RESSOURCES		
I. Subventions	176 073 750	90%
Subvention de sources locales, régionales, nationales ou internationales	176 073 750	
II. Ressources propres	19 563 750	10%
Contribution financière ou en nature de l'ONG et des bénéficiaires	19 563 750	
Total ressources	195 637 500	100%

17.ANNEXES

ETAT DES LIEUX





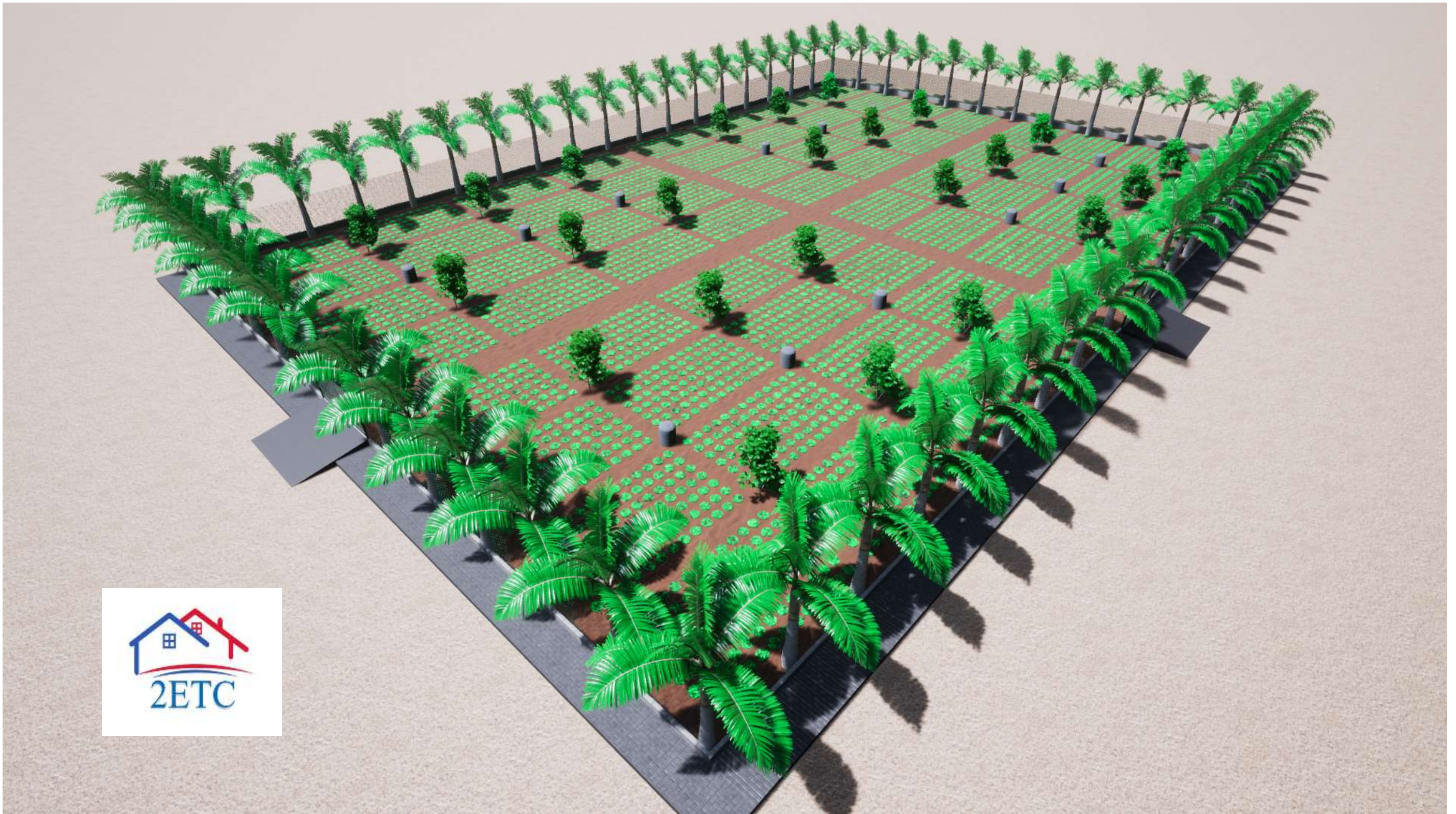




VUES 3D DU PROJET







QUELQUES LEGUMES A PRODUIRE DANS LE CADRE DU PROJET



1. Carotte



2. Betterave



3. Salade



4. Concombre



**5. Solanum macrocarpon
(Gboma)**



6. Corète Potagère (Adémè)



7. Tomate



8. Aubergine



9.Choux



10.Papaye



11.Laitue



12.Oignon



13.Piment vert



14.Piment blanc



15.Piment rouge

